



SAUT DALLES ENERGIE GUYANE

28 RUE MOGADOR
75009 PARIS
TÉL. : +33 (0)1 44 63 14 40
FAX : +33 (0)1 44 63 14 50

LOT. GANTY – IMP. CHEVREFEUILLE
97351 MATOURY – GUYANE
TÉL. : +594 (0)5 94 30 47 12
FAX : +594 (0)5 94 29 05 85

Paris, le 15 mai 2017

POUVOIR

Je soussigné, **Monsieur Sébastien CLERC**, agissant en qualité de Directeur Général de la société VOLTALIA SA, sise, 28 Rue Mogador, 75 009 PARIS, France,
Elle même Présidente de la société VOLTALIA Guyane, sise lotissement Ganty, 67 Impasse Chèvrefeuille, 97 351 MATOURY,
Elle-même Présidente de la société SAUT DALLES ENERGIE GUYANE, sise lotissement Ganty, 67 Impasse Chèvrefeuille, 97 351 MATOURY,

Donne, par la présente, pouvoir à :

Gautier LE MAUX, Directeur du Développement – VOLTALIA Guyane

Pouvant agir seul afin :

- de signer les actes relatifs au dépôt et à l'instruction des autorisations administratives et notamment aux demandes d'autorisation d'urbanisme pour le projet du Parc Solaire de la Sarcelle situé à l'adresse suivante : Chemin Départemental 8, Lieu-dit Sarcelle, 97 360 MANA.

Le Présent pouvoir est valable à dater de ce jour et jusqu'à révocation expresse,

Fait à Paris, le 15 mai 2017

LE MANDANT
« Bon pour pouvoir »
Sébastien CLERC

Directeur Général VOLTALIA SA
Elle-même présidente de VOLTALIA Guyane
Elle-même présidente de SAUT DALLES ENERGIE GUYANE

Le MANDATAIRE
« Accepté »
Gautier LE MAUX

Directeur du Développement – VOLTALIA Guyane

